

## LA MAISON



### ▪ Esprit de la Maison : partage et solidarité

Les sœurs auxiliatrices sont heureuses de partager leur maison de fondation.

Elles désirent que cette maison soit ouverte aux groupes à caractère ecclésial, social ou caritatif et aux familles dont les enfants sont hospitalisés à l'hôpital Necker.

### ▪ Un peu d'histoire...

La Barouillère est le lieu de la fondation de la congrégation des Sœurs Auxiliatrices par Eugénie Smet (Marie de la Providence) en 1856.

« *Aller des profondeurs du Purgatoire aux extrémités de la terre* », telle est la vocation des Sœurs Auxiliatrices. Elles vivent dans des pays et des milieux très différents et accomplissent des tâches très diverses. Elles sont unies par un même désir : signifier, par leurs paroles et plus encore par leurs actes, que l'Évangile est pour tous et que « tout homme est appelé à rencontrer Dieu ».

### ▪ Horaires d'ouverture

La réception de l'Accueil Barouillère est ouverte :

Lundi au vendredi : 8h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 17h00

Dimanche : la maison est fermée

### ▪ Église verte

Depuis 2019, nous participons à la démarche *Église verte*. Le label s'adresse aux communautés chrétiennes qui veulent s'engager pour le soin de la création.

La démarche a plusieurs dimensions auxquelles nous vous invitons à participer dans la maison : économiser l'eau, trier les déchets, chauffer à 19°C, éteindre les lumières...

## LES SERVICES



### ▪ Salles de réunion

Eugénie Smet : entre 30 et 80 (40 places avec tables / 80 sans tables)

Calcutta : jusqu'à 28 personnes

Shanghai : jusqu'à 16 personnes

Gisagara : jusqu'à 16 personnes

Bruxelles : jusqu'à 12 personnes

New York : jusqu'à 12 personnes

Mexico : jusqu'à 12 personnes

### ▪ Logements

14 chambres à un lit dont 2 pour personnes à mobilité réduite.

12 chambres à deux lits.

Chaque chambre est équipée de douche et WC.

Les draps et serviettes de toilette sont fournis.

### ▪ Petit déjeuner

Il peut se prendre en autonomie dans la petite salle à manger au rez-de-chaussée entre 7h30 et 8h30.

### ▪ Lieux de prière

Les Sœurs Auxiliatrices ouvrent leur chapelle aux hôtes de l'Accueil Barouillère. Une messe y est célébrée le jeudi matin à 8h15. Un oratoire est également à la disposition de tous au 1<sup>er</sup> étage de la maison d'accueil.

## LES TARIFS



### ▪ Participation aux frais

Eugénie Smet : 400 € / journée - 275 € / demi-journée

Calcutta : 300 € / journée - 200 € / demi-journée

Les autres salles : 150 € / journée - 100 € / demi-journée

Chambre simple : 50€ - Plus de deux nuits : 48 € / nuit

Chambre double : 80€ - Plus de deux nuits : 78 € / nuit

### ▪ Restauration

Déjeuner : 16 € (12h30 ou 13h00)

Dîner : 12 € (19h00)

### ▪ Autres produits

Café : 1 €

Café garni : 2 €

Apéritif simple : 3 €

Apéritif festif : 9 €

Vidéoprojecteur : 50 €

Sono/micro : 30 €

Système visioconférence : 100 €

### ▪ Cotisation

La cotisation est valable pour l'année civile. Elle est payable lors du premier séjour.

Cotisation annuelle groupe : 25 €

Cotisation annuelle individuel : 5 €

### ▪ Paiement

Les frais de cotisation et de prestations sont à régler à l'ordre de l'Accueil Barouillère, selon les modalités ci-dessous :

Cotisation : à réception du bulletin d'adhésion.

Prestations (arrhes) : à réception du devis.

Prestations (solde) : à réception de la facture.

### ▪ Don (reçu fiscal possible)

Vous pouvez participer à l'accueil des familles dont les enfants sont hospitalisés à l'hôpital Necker.

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## Adhésion

L'Accueil Barouillère est une association loi 1901.

Conformément aux statuts tout accueil implique une adhésion à l'association et le paiement de la cotisation correspondante.

## Garantie de réservation

Toute réservation doit être confirmée par l'envoi du devis signé dans les 72h. La réservation devient effective à réception d'un versement d'arrhes s'élevant à 30% des prestations réservées.

## Annulation des salles

En cas d'annulation :

- **Les arrhes seront conservées.**
- Si l'annulation survient moins de 48h avant la date retenue, la totalité du prix des prestations réservées sera facturée.
- Si elle survient entre 48h et 30 jours avant la date retenue, 50% du prix des prestations réservées sera facturé.

## Repas

Le nombre doit être confirmé au plus tard 15 jours avant la date retenue, avec un ajustement 48 heures avant celle-ci.

La facturation sera établie sur la base des nombres confirmés. Toute annulation de dernière minute entraînera la facturation de la totalité des repas réservés.

## Assurance

L'Accueil Barouillère décline toute responsabilité pour les dommages (dégradation, vols, etc.) affectant les biens personnels ou matériels appartenant aux occupants.

Toute personne logée à l'Accueil Barouillère est responsable de tout dommage occasionné de son fait durant son séjour.

## Recommandations

Les Sœurs Auxiliatrices souhaitent que chacune des personnes participe à la sérénité de l'Accueil Barouillère, en respectant les règles de vie de la maison et en prenant soin de ne pas fumer à l'intérieur de la maison et de ne pas se restaurer dans les chambres.

## Pour venir à la maison

### Métro

- Ligne 10 : Vaneau, Duroc
- Ligne 12 : Falguière, Sèvres-Babylone
- Ligne 13 : Duroc
- Ligne 4 : Saint-Placide

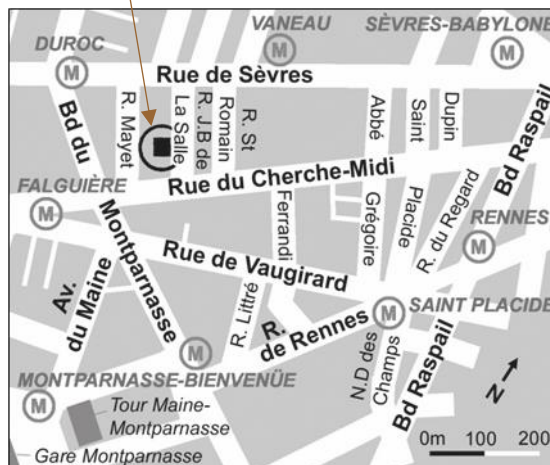
Bus 28 - 39 - 70 - 82 - 87 - 92

Car Air France Gare Montparnasse

### Parkings

- Tour Maine-Montparnasse : rue du Départ, rue de l'Arrivée, 15<sup>ème</sup>
- Boucicaut : rue Velpeau, 7<sup>ème</sup>
- Lav'Parc : 4 rue de Bérite, 6<sup>ème</sup>

Nous sommes ici



## ACCUEIL BAROUIILLÈRE

14, rue Saint Jean-Baptiste de la Salle

75006 Paris

tél. 01 53 69 61 00

[accueil.barouillere@auxif.org](mailto:accueil.barouillere@auxif.org)

<https://auxiliatrices.fr/inscription-a-la-barouillere/>



# Conditions d'accueil 2024



# SALLES & LOGEMENTS



Maison d'accueil  
des Sœurs Auxiliatrices  
Paris